

Qui sommes nous ?

* L'offre de formations qualifiantes « Aide à la personne » est un dispositif régional de formation.

* Elle regroupe le GRETA Creuse, le CFPPA de la Creuse et l'AFPA qui mettent en commun leurs moyens techniques et humains pour assurer ce dispositif de formation en Creuse.

* Des formateurs qualifiés dans les domaines professionnels de l'aide à la personne contribuent à la qualité des actions proposées :
Conseiller en Economie Sociale et Familiale, infirmier du secteur gérontologie, psychologue mais aussi professionnels de terrain

Modalités d'organisation et d'inscription

Lieu : les formations se déroulent sur tout le département de la Creuse

Public

Le dispositif s'adresse aux:

- Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi.
- Publics particuliers (contrats aidés, salariés de structures d'insertion...).
- Emplois d'Avenir.
- Salariés d'entreprise (DIF, plan de formation de l'entreprise, CIF, Contrat de professionnalisation).

Modalités de recrutement

Identification des candidats par un prescripteur (Pôle Emploi, Mission Locale, CAP Emploi, Chantier d'Insertion et Conseil Général) ; fiche de prescription nécessaire.

Invitation à une information collective de recrutement par le dispositif « formations qualifiantes aide à la personne 23 ».

Modalités de rémunération

Rémunération : Les parcours de formations sont rémunérés soit par Pôle emploi (AREF) soit par le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine (ASP) .

Contacts et renseignements

Sandrine CHEVRON
GRETA du Limousin — Agence de Guéret
05.55.51.34.80
aidealapersonne23@ac-limoges.fr

Céline LACOMBE
CFPPA Creuse – 05.55.81.48.90

Dominique DHEZ
AFPA Creuse – 06 40 89 50 56



OFFRE DE FORMATIONS QUALIFIANTES AIDE A LA PERSONNE 23

PROFESSIONNALISATION + AU METIER
D'AIDE A DOMICILE

TITRE ASSISTANTE DE VIE AUX FA-
MILLES

MENTION COMPLEMENTAIRE AIDE A
DOMICILE

CERTIFICATION
AGENT D'ACCOMPAGNEMENT POUR
PERSONNES DEPENDANTES



PARCOURS PROFESSIONNALISATION +

« Au métier d'Aide à Domicile »

Pré requis

Permis de conduire / véhicule ou en cours
Maitriser la langue française écrite et/ou orale

385 HEURES



PARCOURS CERTIFIANT

« Mention complémentaire Aide à Domicile »

1004 HEURES

Pré requis

Posséder 3 ans d'expérience professionnelle auprès des personnes âgées ou,
Etre titulaire d'un titre ou diplôme de niveau V dans le secteur social ou paramédical (permet une dispense d'unité de formation, *nous consulter pour connaître la liste des diplômes concernés*)

Possibilité de demande de dérogation auprès du Rectorat si vous ne remplissez pas les conditions d'inscription au diplôme



PARCOURS QUALIFIANT



Pré requis

Permis de conduire / véhicule ou en cours
Maitriser la langue française écrite et/ou orale

784 HEURES



PARCOURS CERTIFIANT

« Agent d'Accompagnement des personnes dépendantes »

Pré requis

Satisfaire aux tests de sélection

819 HEURES

